

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 24 (1932)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Mouvement ouvrier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il est à craindre que ce soit durant les mois de janvier et de février que l'on aura à enregistrer les chiffres les plus désastreux, spécialement en ce qui concerne le marché du travail. C'est plus tard seulement qu'il peut se produire une amélioration saisonnière. Nous voulons espérer que cette amélioration ne sera pas entravée par une aggravation de la conjoncture. Pour le moment, rien ne laisse supposer que l'exportation va s'améliorer. Au contraire, il faut s'attendre à un nouveau recul. L'amélioration qui peut se produire au printemps ne peut provenir que de l'industrie indigène, en particulier de l'industrie du bâtiment. Tout laisse prévoir qu'il en sera ainsi. La discussion menée si vivement dans la presse bourgeoise sur la baisse des prix n'est pas précisément faite pour encourager l'activité du bâtiment, car qui consentira à placer ses capitaux sur des immeubles, si une dévalorisation doit avoir lieu sous peu? Suivant les expériences faites au cours de la dernière crise, la baisse des prix va cesser, car toutes les discussions qui s'y rapportent n'ont pour but que d'encourager la baisse des salaires. La classe ouvrière est donc très sceptique en ce qui concerne la baisse des prix et elle se défendra âprement contre toute tentative de baisses des salaires.

---

## Mouvement ouvrier.

### A l'Etranger.

AUTRICHE. L'annuaire pour 1930 des syndicats autrichiens signale que les effectifs ont diminué de 82,073 unités en 1930 et que le nombre des membres affiliés est actuellement de 655,204. De grandes entreprises qui occupaient des milliers d'ouvriers n'en emploient plus que quelques centaines. Les rapports que nous recevons de province nous fournissent la douloureuse image du marasme économique. C'est l'explication tragique du recul de nos effectifs. Ce recul, qu'il faut déplorer évidemment, ne dépasse cependant pas nos prévisions; il est malheureusement normal que toute crise économique ait pour conséquence une diminution des effectifs syndicaux.

Fin 1930 on comptait 38 fédérations centrales ayant 3024 groupes locaux et 655,204 membres, dont 513,087 hommes (78,3 pour cent) et 142,117 femmes (21,7 pour cent). La proportion d'hommes par rapport aux femmes n'a guère varié. L'élément ouvrier intervient pour 64,2 pour cent dans les chiffres globaux d'effectifs et l'élément employé pour 35,8 pour cent.

Il est naturel que l'étendue du chômage sévissant depuis des années ait pesé sur les finances des organisations syndicales. Les recettes ont diminué de 1,900,000 sch.; 95,8 pour cent des recettes ont été dépensées immédiatement. Sur les 7,600,000 sch. déboursés en allocations, 4,400,000 le furent au titre d'assistance aux chômeurs. Au reste, les secours de chômage représentent 19,4 pour cent du total des dépenses. Calculées par tête de membre, les recettes annuelles s'établissent à 35,8 sch. et les dépenses à 34,3 (secours 12,4 sch.). Les réserves se chiffraient par 45,4 sch. par tête.

ETATS-UNIS. Les effectifs de l'American Federation of Labor ont marqué en 1931 une diminution sur ceux de 1930; de 2,961,096 membres, ils ont reculé à 2,889,550 membres.

Le rapport présenté par le comité exécutif au dernier congrès mentionne que les salaires ont passé de 19 cents en 1880, à 72 cents en 1929; quant au pouvoir d'achat du salaire hebdomadaire moyen, évalué d'après la valeur du dollar en 1919, il était de 21.80 dollars en 1880 et de 34.75 en 1929.

Les chiffres sur le chômage sont impressionnants. Selon le même rapport, le recensement d'avril 1930 donnait 3,187,647 chômeurs. En janvier 1931, le

nombre des chômeurs s'élevait à 6,700,000, dont 250,000 seulement avaient quelque chance d'être réoccupés dans leur emploi précédent. Nous n'avons pas encore le chiffre à fin 1931, mais un délégué au congrès affirma qu'à cette époque l'on atteindrait 10,000,000 de chômeurs. Aussi est-il surprenant que le Congrès ait repoussé une motion visant à l'organisation par l'Etat d'un système d'assurance-chômage. L'American Federation reste ainsi fidèle à sa politique de non intervention. Il vaut mieux, dit-elle, créer des possibilités de travail, ce qui est un devoir incombant à l'industrie. Avec l'assurance-chômage, elle se déchargerait sur l'Etat. En conséquence, le congrès a adopté un programme de mesures exceptionnelles proposé par le comité exécutif, soit: 1<sup>o</sup> Maintien du taux des salaires; 2<sup>o</sup> réduction de la durée du travail; 3<sup>o</sup> obligation pour les employeurs d'assurer l'emploi d'un effectif minimum de main-d'œuvre; 4<sup>o</sup> obligation pour les employeurs d'occuper des travailleurs supplémentaires; 5<sup>o</sup> entreprises de travaux publics pour créer de l'emploi; 6<sup>o</sup> élargissement des attributions des bureaux de placement; 7<sup>o</sup> élévation de l'âge scolaire; 8<sup>o</sup> préférence accordée aux travailleurs ayant des charges; 9<sup>o</sup> assistance financière aux chômeurs sur les fonds publics et privés.

Ce programme n'est pas un modèle de clarté et de logique. Tandis que les syndicats américains appellent implicitement l'intervention de l'Etat pour la réalisation de la plupart des points de ce programme, car il est évident qu'ils ne le pourraient à eux seuls, ils ne l'admettent pas pour l'assurance-chômage! Cependant, la crise continue et s'étend; les chômeurs en sont réduits, pour la plupart, à recourir à la charité privée! L'«International Labor Press Service» qui a des attaches avec la Fédération américaine du travail, constate dans un appel que les Etats-Unis souffrent plus de la crise qu'ils n'ont souffert de la guerre. L'appel demande des mesures énergiques comme ce fut le cas lors de la guerre: «Fermeture immédiate des bourses de New-York et des autres bourses; aujourd'hui les Bourses ne sont plus un endroit où on négocie ces effets, mais où on spéculé exclusivement sur la misère et la détresse. En 1929, on spéculait sur la perpétuation de l'essor économique. A présent, on suppose combien de temps on pourra spéculer sur la dépression. On spéculé pour savoir comment de temps il faudra pour que tout s'écroule! 2) Instauration immédiate et générale de la semaine de 35 heures. Un haut fonctionnaire de banque, qui a plus d'accointances que tout autre avec le Trésor a déclaré, selon une source digne de foi, que l'introduction de la semaine de 40 heures permettrait de réintégrer tous les ouvriers au travail, sauf qu'on devrait se contenter avec une exportation réduite à 10 pour cent. Soit! Renonçons à toute exportation et convertissons-nous à l'autarchisme! De cette façon, on pourra occuper tout le monde, sans devoir considérer l'exportation. Nous réitérerons ces deux revendications chaque semaine. Nous sommes placés en face de notre «Verdun»! Nous ne pouvons pas reculer. L'application des deux propositions éliminerait la crise et nous ramènerait la prospérité et le bien-être. Chacun aura du travail et les perturbations absurdes et brutales qui partent de la Wall-Street prendront fin!»

## Economie collective.

### Banque centrale coopérative.

Au terme de son quatrième exercice, la Banque des coopératives et du mouvement syndical enregistre un heureux développement. Les rentrées d'argent ont même augmenté, le bilan a augmenté de 13 millions et atteint actuellement 104,7 millions de francs. Il a donc doublé depuis la fondation de la banque.